



162 ST-DENIS  
Tél. Est 893

# L'AUTORITÉ



Abonnement:

Par maille . . . . \$1.00 par année

GASTON MAILLET, directeur

REDDE CAESARI QUAE SUNT CAESARIS

GILBERT LaRUE, rédacteur en chef.

## La flotte britannique

Elle accomplit sur mer ce que l'armée française accomplit à Verdun

Au début des hostilités, la flotte anglaise a sauvé la France en protégeant ses côtes contre une agression allemande. Depuis, la flotte de la Grande-Bretagne a été l'arme invincible des Alliés et le gage de leur éventuelle victoire. Elle a permis à l'Angleterre et à la France de remédier méthodiquement, en prenant tout le temps désirable, à l'état de non préparation dans lequel elles avaient été surprises au mois d'août 1914. Elle a permis à la France et à l'Angleterre de secourir à certaines heures critiques leur alliée moscovite. Elle a permis aux nations de l'Entente de s'approvisionner librement en vivres, en munitions et en matériel de guerre dans tous les pays neutres, et ainsi de faire indirectement participer ces derniers à l'organisation de leurs moyens de défense. Elle a anéanti le commerce extérieur des puissances ennemies qu'elle a réduites à leurs seules ressources. Elle a enfermé dans leurs frontières les barbares Teutons auxquels elle inflige le supplice de la faim, qui fait grincer les rouages de la machine militaire prussienne.

En assurant aux Alliés ces multiples avantages, la flotte de la Grande-Bretagne accomplit sur mer ce que l'héroïque armée française accomplit sur le champ de bataille de Verdun: elle nous conduit à la victoire!

Gaston MAILLET.

## La bataille de Verdun

Elle dure depuis cent dix-sept jours, et ne change que pour devenir plus violente et plus furieuse, du côté des Allemands, tandis que les Français opposent toujours aux assauts chaque jour renouvelés la même résistance calme et victorieuse.

On ne peut se défendre d'une sorte de stupeur devant ces misérables troupeaux humains qu'une stratégie d'amour-propre exaspérée jusqu'à la folie amène ou ramène impitoyablement à la mort. Si douloureuses que soient les pertes françaises, dans cet effroyable carnage, elles ne vont pas, en moyenne, au tiers de celles infligées à l'ennemi. Que de sang versé pour sauver l'honneur du kronprinz!

Mais les Allemands sont dans l'engrenage, et la France, dans ce formidable combat qu'elle soutient seule contre tous les moyens d'action de l'alliance germanique, se garde bien de lui fournir une occasion de se détourner. Plus les ennemis multiplient leurs efforts, plus ils dégarnissent leurs autres fronts pour accumuler aux bords de la Meuse des masses d'hommes et de canons, plus ils se heurtent à une résistance invincible.

Au mois d'août 1914, le colosse prussien s'est jeté sur la France avec la brutalité d'un fauve, avec la certitude qu'il l'écraserait.

Mais aujourd'hui c'est la France qui tient le glaive et frappe à coups redoublés le monstre dont la vie rapidement s'échappe par des millions de blessures.

La France que Guillaume II a commis l'erreur de mépriser, révèle devant Verdun sa force et sa vaillance.

La France venge les petites nationalités et se venge.

Dans un grand geste, bien français, elle gagne la guerre!

Gaston MAILLET

## La bienfaisante lumière

Il y a quinze ans, l'éclairage au gaz ou à l'électricité était en quelque sorte un article de luxe. Dans le peuple on s'éclairait encore, pour des nécessités d'économie, avec de fumeuses lampes à pétrole, qui étaient anti-hygiéniques, qui éclairaient mal, et qui souvent causaient de fatales explosions ou de désastreux incendies.

Cet état de choses est disparu. Après de longues et vaines négociations avec les autorités municipales tendant à un arrangement qui aurait pour effet de réduire le coût de l'éclairage, la compagnie Montreal Light, Heat and Power a eu l'heureuse inspiration d'établir ses prix sur ce qu'elle appelait une "échelle mobile", un système qui associait virtuellement le public à son entreprise en le faisant participer aux profits qui en découlaient. Le plan a réussi au-delà de toutes les prévisions. Depuis une dizaine d'années, le prix du gaz d'éclairage et celui de l'énergie électrique ont baissé d'année en année, et il en coûte aujourd'hui moins cher pour faire cuire ses aliments sur une flamme de gaz que sur un feu de bois ou d'antracite, et moins cher aussi pour s'éclairer comme en plein jour à l'électricité qu'autrefois pour s'éclairer mal avec de mauvaises lampes à pétrole.

L'électricité et le gaz sont par suite aujourd'hui dans toutes les maisons et procurent un précieux bien-être aux classes laborieuses.

Puisque une amélioration si profitable au peuple a été possible en ce qui concerne la lumière, pourquoi n'y a-t-il eu aucune pareille amélioration dans les autres services publics?

Par exemple, pourquoi l'abonnement au téléphone coûte-t-il plus cher qu'il y a quinze ans? Et pourquoi le service du tramway coûte-t-il toujours un prix invariable?

Gilbert LaRUE

## La Banque d'Epargne

Toutes nos félicitations à la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, qui vient d'ajouter à son bureau de direction un homme aussi éminent que sir Evariste Leblanc, lieutenant-gouverneur de la province. La Banque d'Epargne est une de nos plus importantes institutions financières canadiennes-françaises, et elle jouit justement de l'entière confiance du public. Cette nomination prouve le bon jugement des administrateurs, qui comprennent évidemment l'importance de choisir comme directeurs des hommes jouissant d'une haute réputation d'intégrité et possédant en même temps une grande expérience des affaires.

Henri CLOU

## Coup de tonnerre

La Législature de Québec sera appelée à adopter une loi scolaire calquée sur celle de l'Ontario.

### LE REGLEMENT XVII

(Spécial à "L'Autorité")  
 Québec, 16.—Une affaire d'extrême importance s'ourdit par le temps qui court dans les cercles politiques de la capitale.  
 Il ne s'agit ni plus ni moins que de la préparation d'un règlement scolaire calqué sur le fameux règlement 17 en force dans la province d'Ontario et qui a fait couler tant de flots d'encre et d'éloquence depuis son adoption par la législature sœur.  
 C'est dans l'application, on le comprend, que serait la différence, puisqu'au lieu d'une majorité anglaise et d'une minorité française, comme sur les rives des Grands Lacs, ce sont une majorité française et une minorité anglaise que nous trouvons dans la province de Québec.  
 La minorité, ici, trouvera-t-elle le règlement aussi mauvais que le trouve la minorité de là-bas?  
 "That is the question", comme on dit sur les bords de la Tamise, question grosse de conséquences, évidemment.  
 Les parrains du projet — et parmi eux, assure-t-on, se trouvent des ministres — estiment que si le règlement 17 est convenable pour

la minorité française de l'Ontario, il doit l'être également pour la minorité anglaise du Québec. Mais que si d'autre part il est trouvé mauvais par la minorité anglaise du Québec, pensent-ils, la minorité française de l'Ontario a également droit de se plaindre, et il faut alors rappeler ledit règlement dans une province comme dans l'autre.  
 C'est à la prochaine session que ce projet sera soumis à nos législateurs. Quelle attitude adoptera sir Lomer Gouin?  
 Voilà le hic!  
 En tout cas, il semble que la disparition presque complète de l'opposition ne soit pour avoir comme effet qu'une recrudescence d'intérêt dans les cercles législatifs.  
 Personne ne s'en plaindra, assurément... Il appartenait à "L'Autorité", dont les sources d'informations, dans le domaine politique, sont sans égales, de signaler ce mouvement, entouré de tant de mystère, à ses lecteurs, sans en entreprendre une appréciation qui serait certes trop hâtive jusqu'au jour où les termes exacts et la portée de la loi projetée seront connus.  
 ARAMIS

### Du français, s.v.p.

#### La Compagnie Bell se moque de ses clients

La compagnie de téléphone Bell se moque toujours du public.  
 A l'hôtel Ritz-Carlton, où résident d'un bout de l'année à l'autre nombre de nos concitoyens de langue française, et où passent une multitude de voyageurs français, les demoiselles du téléphone ne parlent ni ne comprennent un mot de notre langue. Il en résulte qu'on ne peut presque jamais obtenir la communication, au Ritz-Carlton, avec un client de la maison portant un nom français.

D'où il suit que l'attention de la compagnie de téléphone est attirée par tous les clients de langue française sur ce détestable service qui, s'il n'est pas promptement amélioré, causera un tort considérable à l'hôtel fashionable de la rue Sherbrooke.

VIATOR.

### Protegeons nos pompiers

L'Association de Bienfaisance des Pompiers donne les représentations habituelles à son profit, au Théâtre

français, et ce jusqu'au 1er juillet.

A part l'avantage de bénéficier d'un magnifique programme, les Montréalais doivent encourager cette œuvre parce qu'elle est éminemment recommandable.

N'oublions pas que les pompiers sont des soldats sur la brèche d'un bout à l'autre de l'année, et leur vie durant, par quoi ils peuvent être avantageusement comparés aux héros combattant actuellement en Europe sur n'importe quel front.



Alliée au Lion britannique, la France est invincible . . .

# Une mascarade se prépare

La Dominion Alliance veut rendre Montréal le théâtre de la plus grande représentation barnumescque encore vue.

## VENTE DE LA BIÈRE EN ANGLETERRE.

D'ici quelques jours les coryphées de la Dominion Alliance se réuniront à Montréal dans le but de jeter les bases de la nouvelle campagne qu'ils vont entreprendre afin d'amener la province de Québec à se ranger sous leur bannière.

Nous entendrons les harangues échevelées de John H. Roberts et nous assisterons aux contorsions grotesques d'un saltimbanque du nom de Smith (nous ne nous rappelons plus si son prénom est Johnny ou Billy), engagé à grands frais aux Etats-Unis pour venir nous enseigner les beautés de la prohibition, laquelle reste peu en honneur là-bas, de sorte qu'on pourrait dire à cet apôtre: "Médécin, guéris-toi toi-même!"

L'"Autorité" a déjà signalé la venue de ce Smith au Canada. Elle a déjà raconté à ses lecteurs quel genre de précheur c'était. Si de telles grimaces, si de telles clowneries peuvent amuser les nègres de la Louisiane ou de la Virginie, les Apaches du Texas ou du Nouveau-Mexique, les mineurs de l'Oklahoma ou de l'Arkansas, nous ne croyons pas que ledit Smith, qui n'est après tout que la doublure du fameux Billy Sunday, de grotesque réputation, obtienne un succès extravagant auprès de nos Canadiens-français, qui peuvent bien priser les ménestrels du Théâtre Français ou de l'Orphéum, mais n'aiment certes pas qu'on essaie de les évangéliser à grand renfort de grimaces.

### MISE EN SCENE

Donc, la Dominion Alliance essaiera par de tels moyens d'en im-

poser à la population de la province de Québec comme à ses gouvernants.

Ne tenant aucun compte des paroles prononcées par Sir Lomer Gouin cet hiver: "Notre province n'est pas mûre pour la prohibition", la Dominion Alliance entreprend d'en remonter au premier ministre, de lui prouver qu'il n'a pas dit vrai, et enfin de lui imposer sa loi.

C'est à se demander si l'arbitre des destinées de la province de Québec est bien Sir Lomer Gouin, placé au sommet par le peuple, ou si c'est John H. Roberts, valet stipendié des quelques douzaines de bonzes de la Dominion Alliance.

Pendant que John H. Roberts et les metteurs en scène de son espèce préparent des processions comiques, celles qui ont eu lieu à Toronto l'hiver dernier, des meetings dans le Parc Mont-Royal pour donner au dénommé Smith l'occasion d'exercer sa fumambuleuse éloquence, et que les résolutions les plus énergiques en faveur de la prohibition sont mises sur le métier, que font les restaurateurs de Montréal?

### NOS RESTAURATEURS

Alors qu'ils sont menacés d'être ruinés, ils dorment tranquillement sur leurs deux oreilles, laissant périr en paix les gens qui n'ont rien à perdre, sinon à exploiter la plus crédule partie de notre population en lui laissant entendre qu'elle doit fournir les fonds nécessaires au départ d'une nouvelle croisade.

L'autre jour, à la réunion du synode anglican, un orateur a ré-

sumé la situation en ces quelques mots: "Je me demande pourquoi nous laissons leurs coulees franchies à des gens n'ayant rien à perdre, qui en combattent d'autres pour lesquels la perte de leur licence est la ruine complète."

Jamais, selon nous, plus monstrueuse injustice n'a été commise que lorsque les députés de la province de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont reçu ordre de fermer leurs débits quand ce commerce était justifié considéré aussi légitime que le commerce de n'importe quelle denrée, et sans que les victimes eussent droit à aucune indemnité.

Si encore la prohibition était considérée comme une mesure d'ordre moral de première nécessité!

Mais il n'en est rien — bien au contraire — et nous l'allons démontrer:  
 La lutte sans merci poursuivie contre les liqueurs alcooliques, fortes ou légères par une partie du clergé canadien, catholique ou protestant, de par le Dominion (car il faut convenir que les autorités religieuses sont très divisées sur cette question) nous incite à citer l'opinion de deux évêques américains.

### DEUX EVEQUES

Le premier, l'évêque Brooks, écrit sous sa signature:

"Toute mesure prohibitive est négative. Celui qui croit que les enseignements moraux seuls peuvent suffire à la prévention de l'intempérance et du crime est un théoricien pur et simple et connaît bien peu notre humaine nature;

mais celui qui, d'autre part, pense que la plus stricte méthode de prohibition peut être maintenue vigoureuse et empêcher les gens de se livrer à l'ivrognerie ou à d'autres vices connaît aussi peu que le premier la nature de l'homme."

L'évêque Lines déclare:

"La législation injuste qui ne peut être mise en force et qui ne peut qu'amener par la suite une violente réaction n'est pas sage. Il n'est pas surprenant que des gens ayant souffert d'une façon ou d'une autre de l'abus des liqueurs fortes et qui ont ressenti leurs détestables effets soient fortement disposés à favoriser toute mesure pouvant anéantir la restriction des abus; mais pour promouvoir réellement les intérêts de la vraie tempérance, il faut des hommes tempérés dans leur langage, dans leurs habitudes, et d'un jugement impartial.

"La tempérance, ainsi que la religion, a grandement à craindre de ses propres amis."

### EXEMPLE PROBANT

Pourtant, nous croyons sincèrement que si les restaurateurs voulaient s'en donner la peine, ils mettraient rapidement en échec les énergumènes de la Dominion Alliance. Ils ont pour eux la force, la puissance auprès des pouvoirs établis, qu'ils contribuent puissamment à maintenir en versant au trésor de la province d'abondants deniers.

De quel appoint n'est pas le restaurateur au commerce en général, à part de l'appui qu'il apporte aux finances provinciales!

L'ouverture de l'Hôtel Bouillon, rue Sainte-Catherine Est, a déjà déterminé une recrudescence d'activité dans cette rue où le commerce avait subi un sérieux échec, après la fermeture du Café Parisien et du Regal, la clientèle s'étant portée, selon le vœu cher à John H. Roberts, vers la partie ouest, district exclusif, alors, des restaurants chics. La nouvelle activité commerciale imprimée par la seule ouverture de l'Hôtel Bouillon constitue un exemple probant.

### ECHEC EN FRANCE

Vous allez voir qu'à sa convention la Dominion Alliance va octroyer indistinctement le vin et la bière, avec les liqueurs à forte dose d'alcool. Et que voyons-nous en France, où l'on sait faire des distinctions, où l'absinthe, par exemple, est condamnée? Nous voyons que M. Ribot, ministre des finances, n'a pas été heureux dans sa tentative de faire mettre l'impôt sur la vin en France. Son insuccès n'a surpris personne; mais, au contraire, sa motion a fait sur-scouter tout le monde. En effet, peut-on concevoir qu'on veuille enlever à la France la vente de la bière, que le gouvernement anglais non seulement tolère, chez lui, mais encourage, consciencieusement de Québec n'est pas mûre pour la prohibition?"

Sanctuaire de la bière, que le gouvernement anglais non seulement tolère, chez lui, mais encourage, consciencieusement de Québec n'est pas mûre pour la prohibition?"

L'argent, mais il nous semble que l'on pourrait trouver ces revenus sans recourir au moyen rigoureux proposé par M. Ribot. Nous sommes convaincus que si l'on avait réussi à mettre cet impôt sur la vin, cela aurait été suffisant pour faire éclater une révolution.

### LA BIÈRE ANGLAISE

En Angleterre, le gouvernement, désireux de prendre le contrôle des brasseries et des débits de bière, dans certains endroits — comme dans la ville de Carlisle, pour ne citer que celle-là — a acheté ces établissements en payant aux propriétaires les prix qu'ils valaient, et non en jetant ceux-ci à la rue ainsi qu'on le fait dans notre beau pays, et il gère maintenant ces établissements.

Vous verrez la galerie de grotesques qu'est la Dominion Alliance dénoncer au Canada la vente de la bière, que le gouvernement anglais non seulement tolère, chez lui, mais encourage, consciencieusement de Québec n'est pas mûre pour la prohibition?"

Et espérons qu'il se trouvera des municipalités, à la prochaine session de la Législature, pour réclamer, à l'instar du gouvernement anglais, le monopole de la vente de la bière.

Et espérons aussi que la Législature, une fois notre tentative dénoncée au Canada la vente de la bière, que le gouvernement anglais non seulement tolère, chez lui, mais encourage, consciencieusement de Québec n'est pas mûre pour la prohibition?"

Sylvio PICAUD.

Que faisait donc le consul de France?

Une cause criminelle qui s'est déroulée récemment démontre que ce personnage officiel se désintéresse de ses concitoyens

Je viens de lire avec surprise Monsieur le directeur de l'Autorité, dans les journaux, que la jeune créole Isabella Dominica, qui était prévenue de meurtre et en faveur de laquelle le jury a rendu un verdict de non lieu, n'a eu les services d'un avocat que deux jours avant son procès, et que c'est la "Catholic Immigration Association" qui a induit Mre J. H. Dillon à se charger de sa cause.

tant plus digne de l'attention du consul de France qu'elle était sans ressources, accusée d'un crime passible de la peine capitale, et que, en réalité — ainsi que le jury l'a déclaré — elle était innocente.

Un hommage

La croix de guerre est remise à la reine des belges

Le gouvernement français vient de conférer la Croix de Guerre à la reine des Belges. Ce geste rappelle certainement l'approbation de tous. N'est-il pas juste que l'insigne de la bravoure, de la vaillance honore une femme qui donne depuis bientôt deux ans le plus bel exemple de l'héroïsme?

Pourquoi ne pas le dire? L'attitude de la reine Elisabeth ne nous apparaît que plus digne de respect par le fait d'un drame intime qui pour elle a doublé la tragédie nationale. La souveraine des Belges est, on le sait, d'origine bavaroise, fille d'un prince, savant oculiste, qui ne jugea pas déchoir en peignant sa grandeur sur l'humanité souffrante.

Ouvrons toutes grandes

Nos écoles techniques d'arts et métiers

La campagne que nous avons entreprise en faveur de l'enseignement technique nous apparaît, chaque jour, plus urgente. Voici, en effet, qu'au lieu de le développer, on le réduit.

Nous possédons six écoles nationales d'arts et métiers (Angers, Aix, Châlons, Lille, Paris), ayant pour objet, aux termes du décret du 4 avril 1885, "de former des ouvriers capables de devenir des chefs d'ateliers et des industriels versés dans la pratique des arts mécaniques".

Nous devons ces créations à l'initiative de Français intelligents et de gouvernements prévoyants. La première, qui remonte à 1788, fut instituée par le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, dans sa ferme de la Montaigne (Oise), en faveur des fils des sous-officiers de son régiment auxquels il voulait faire poursuivre, en même temps que leur instruction générale, l'apprentissage de certains métiers. Ce fait, à méditer dans le temps présent, nous est confirmé par le rapport de mon collègue Astier. Le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, malgré qu'il soit un gentilhomme, député de la noblesse, ami du roi, découvrit les besoins de ses soldats et de son pays.

Le gouvernement de la première République comprend aussi son devoir: au plus fort des guerres de la seconde coalition, il déclare que cette école sera nationale et la transfère à Compiègne. L'arrêté du 6 ventôse an XI décide que, "à compter du mois de germinal, l'Instruction donnée au collège de Compiègne aura pour but de former de bons ouvriers et des chefs d'atelier". Le programme est un chef-d'œuvre

de simplicité forte: grammaire française, arithmétique, géométrie descriptive, dessin et levés appliqués aux plans et machines, cinq ateliers. L'arrêté du 23 ventôse an XII établit une deuxième école en Maine-et-Loire pour la fabrication des tissus. Le 5 septembre 1806 (un mois environ avant la victoire d'Iéna), un décret de Napoléon transfère, pour l'agrandir, l'école de Compiègne à Châlons-sur-Marne; il affecte, d'autorité, à son usage, une école d'artillerie, la maison du commandant et un magasin militaire. Voilà qui était penser à l'avenir du pays, en des temps où, cependant, la nation n'avait pas le caractère industriel que les faits lui imposent aujourd'hui.

Ouvrons maintenant le "Journal officiel" du 20 avril 1916; nous y trouvons l'arrêté suivant: "Article 1er: Le nombre des places mises au concours pour l'admission, en 1916, dans les écoles nationales d'arts et métiers est fixé au maximum à 150 pour l'ensemble des écoles. — Article 2: La répartition de ces places entre les candidats déclarés admissibles sera faite en tenant compte des vacances qui se seront produites dans les effectifs actuels et "des locaux dont il sera possible de disposer". Ainsi, les écoles d'arts et métiers n'ont pas eu de rentrée en 1914; elles n'ont eu ni concours ni rentrée en 1915; elles reçoivent, en 1916, 150 élèves au lieu de 600. On voit la différence des méthodes.

Je sais. Nos écoles sont occupées par des hôpitaux; leurs ateliers servent aux travaux de l'armée. La malheureuse école de Lille a été saccagée par le voleur allemand. Il faut, d'autre part, réserver des places aux jeunes gens, admis avant la guerre, mobilisés depuis, et qui viendront reprendre leur éducation, les hostilités une fois terminées. Le problème est de recevoir et d'instruire chaque année, sur tout le territoire de la France, une promotion de 600 élèves qui pourra être doublée après la paix. Vraiment, ce n'est pas un problème formidable, appelé à nos industriels, aux anciens élèves des arts et métiers pour trouver rapidement des locaux, même du personnel. Et, pour l'Instruction pratique, la France n'est-elle pas, tout entière, un immense atelier de des apprentis pourraient à la fois rendre des services et recevoir l'enseignement de nos écoles nationales d'arts et métiers, qui, dans son dernier bulletin, réclame, comme nous, le fonctionnement normal d'indispensables institutions. Que les élites intellectuelles nous aident, au lieu de nous combattre! Nous ne les menaçons pas; nous voulons accroître et non diminuer l'Instruction. Le 3 mai 1883, Jules Ferry disait, à Vicozon: "Sur le champ de bataille industriel comme sur l'autre, les nations peuvent tomber et périr. Sur ce champ de bataille comme sur l'autre, on peut être surpris. C'est à ce grand danger que doit parer l'enseignement professionnel; il n'est pas d'intérêt national plus considérable. "A l'heure qu'il est, résister à l'atelier, c'est relever la patrie." Jules Ferry était un homme d'Etat.

Tandis que nous fermons nos écoles, on voit, au Canada, des particuliers, des compagnies de chemins de fer, comme le Pacifique Canadien, ouvrir, en pleine guerre, d'immenses instituts techniques. Un fabricant de tabac à Chiquer (vous pouvez rire) donne quarante millions pour une seule école d'agriculture. De grâce, faisons un effort, nous aussi! Écoutons les voix autorisées; écoutons cette grande société des anciens élèves de nos écoles nationales professionnelles, qui, dans son dernier bulletin, réclame, comme nous, le fonctionnement normal d'indispensables institutions. Que les élites intellectuelles nous aident, au lieu de nous combattre! Nous ne les menaçons pas; nous voulons accroître et non diminuer l'Instruction. Le 3 mai 1883, Jules Ferry disait, à Vicozon: "Sur le champ de bataille industriel comme sur l'autre, les nations peuvent tomber et périr. Sur ce champ de bataille comme sur l'autre, on peut être surpris. C'est à ce grand danger que doit parer l'enseignement professionnel; il n'est pas d'intérêt national plus considérable. "A l'heure qu'il est, résister à l'atelier, c'est relever la patrie." Jules Ferry était un homme d'Etat.

Edouard HERRIOT, Maire de Lyon, Sénateur du Rhône.

UN FRANÇAIS

Pour préparer l'après-guerre

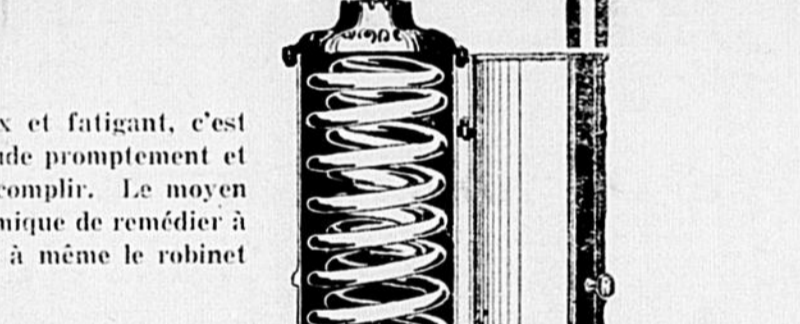
Le programme est un chef-d'œuvre de simplicité forte: grammaire française, arithmétique, géométrie descriptive, dessin et levés appliqués aux plans et machines, cinq ateliers. L'arrêté du 23 ventôse an XII établit une deuxième école en Maine-et-Loire pour la fabrication des tissus. Le 5 septembre 1806 (un mois environ avant la victoire d'Iéna), un décret de Napoléon transfère, pour l'agrandir, l'école de Compiègne à Châlons-sur-Marne; il affecte, d'autorité, à son usage, une école d'artillerie, la maison du commandant et un magasin militaire. Voilà qui était penser à l'avenir du pays, en des temps où, cependant, la nation n'avait pas le caractère industriel que les faits lui imposent aujourd'hui.

Comment chauffez-vous votre eau les jours de "lavage"?

Si le plus souvent le lavage est ennuyeux et fatigant, c'est faute de pouvoir se procurer de l'eau chaude promptement et en quantité suffisante pour la tâche à accomplir. Le moyen le plus simple, le plus rapide, le plus économique de remédier à cet inconvénient est de remplir vos cuves à même le robinet à eau bouillante que vous procurera

LE RECHAUFFEUR

Ce petit réchauffeur à gaz, raccordé à votre bouilloire, est capable de fournir en quantité plus que suffisante de l'eau bouillante pour le lavage et les divers besoins de la maison. Ce service rapide et abondant est rendu possible par le long tube de cuivre en serpentif et le brûleur à haute pression pouvant chauffer l'eau par grandes quantités avec très peu de combustible. Ce système, installé dans votre maison, n'ajoutera que très peu à votre compte de gaz de chaque mois. Pour tous détails, s'adresser à la



Montreal Light, Heat & Power Co.

831 Ste-Catherine, Mais. 228 Ste-Catherine Ouest (Près Amherst)

Les ennemis de l'ouvrière et le minimum des salaires

Plus nous allons dans la vie, plus les salaires diminuent, plus l'argent se fait rare. Et combien de malheureux souffrent de cet état de choses. Mais je crois que le mal vient (et on ne s'en doute pas) de la concurrence qui existe entre les marchands, voire même les employés. Inconsciemment, il y a des ouvrières très misérables, qui vont s'engager à des prix dérisoires, et par ce fait abaissent l'ouvrière, jusque là moins malheureuse qu'elle, à leur niveau.

Plus nous allons dans la vie, plus les salaires diminuent, plus l'argent se fait rare. Et combien de malheureux souffrent de cet état de choses. Mais je crois que le mal vient (et on ne s'en doute pas) de la concurrence qui existe entre les marchands, voire même les employés. Inconsciemment, il y a des ouvrières très misérables, qui vont s'engager à des prix dérisoires, et par ce fait abaissent l'ouvrière, jusque là moins malheureuse qu'elle, à leur niveau.

L'idole d'or

Roman par ADRIEN CLAMER

Pour les lecteurs de "L'Autorité" qui ne seraient pas très familiers avec l'intrigue de "L'idole d'Or", roman canadien dont nous publions le troisième feuilleton, nous allons donner un bref résumé de ce qui a déjà paru.

à la jeune femme finissent fort mal, comme la suite de ce roman en fait foi: Les jours cependant passaient, et Aline Lierre ne reparissait pas aux bureaux de La Lyre. Au bout de dix jours, elle revint enfin. Elle expliqua qu'après être partie, elle avait décidé de ne plus revenir, de briser là. Elle avait lutté, puis elle avait cédé. Elle était revenue.

pas chez elle avec quelqu'un? Il eut l'idée de retourner, mais continua, ruminant, marchant dans le froid, dans le soir qui tombait, dévoré par la jalousie, harcelé par le soupçon. L'idée le tenaillait, le harcelait. Après souper, il attendit quelque temps, puis sortit. Il se rendit à la maison qu'elle habitait, et sonna. La jeune veuve qui occupait le logis répondit que Mlle Lierre n'était pas encore revenue. Il l'interrogea. Alors, presque brutalement, elle déclara: — Mais oui, elle est sortie avec son mari. Elle n'avait dit de ne jamais vous le dire, mais elle est mariée depuis huit ans. Seulement, elle et lui vivent séparés. Il demeure dans les provinces maritimes, mais comme il était de passage à Montréal, il est venu la voir, et ils sont sortis ensemble. Dercey éclata de rire. — C'est là un conte, fit-il, et ce n'est pas à moi qu'il faut le raconter. Je sais mieux que personne qu'elle n'a jamais été mariée. — C'est ce qu'elle m'a dit, répondit la veuve. Alors, brusquement, il s'élança

fatallité qui l'avait accablée toute sa vie. Il dénombrait la série indéfinie de malheurs qui l'avait frappée: d'abord, le mal dont elle souffrait, la trahison du fiancé-soldat, qui l'avait abandonnée, et jusqu'à ce choix qu'elle avait fait de lui comme ami, ce choix d'un homme plus âgé qu'elle et pas libre. N'était-ce pas suffisant, semblait-il, pour adoucir enfin le sort contraire? Alors qu'elle semblait enfin avoir trouvé le calme, la paix, l'amour avec un ami de son choix, ne pouvait-elle enfin être heureuse? La fatalité devait la poursuivre, s'acharner après elle. Elle devait trahir cet ami et en souffrir ensuite. Alors, Dercey se disait qu'elle était une malade, une hystérique, une irresponsable. Que de mensonges et de trahisons! Pendant dix ans, elle avait menti à tout le monde. Elle avait menti à son père, à sa mère. Elle avait menti à ses parents, à ses connaissances, elle avait menti à tout le monde. Lorsqu'elle avait besoin de dire la vérité, elle l'écrivait et enfouissait ces feuilles de papier dans le

M. D.-O. L'Espérance

M. D. O. L'Espérance, député de Montagny, vient de démissionner. Sa retraite sera regrettée de tous ses collègues de la Chambre des Communes qui ont su apprécier ses excellentes qualités d'ouvrier et de l'esprit. Elle le sera également des électeurs de Montagny et des conservateurs du district de Québec.

M. L'Espérance a sans doute décidé de quitter l'arène politique pour des raisons de santé. Mais il est encore jeune et nous avons lieu d'espérer qu'après quelques mois de repos, M. L'Espérance recouvrera ses forces d'autrefois.

La rumeur veut que l'on confie à M. L'Espérance la présidence de la Commission du port de Québec. Le gouvernement ne saurait faire une meilleure nomination. M. L'Espérance donnera satisfaction à toute la population, aux Anglais comme aux Canadiens-français, aux libéraux comme aux conservateurs. Sous sa direction, les travaux du port de Québec seront poussés avec vigueur.

L'enquête Fortin

Le Devoir de jeudi dit: "Puisqu'il est de nouveau question d'enquête municipale, il est intéressant de savoir comment a été l'enquête sur le boulevard Saint-Joseph. Les citoyens se fatiguent peut-être de voir leurs deniers forcement dépensés pour pincer... les malversateurs. M. Arthur Gagné, secrétaire de la commission d'enquête, recut en 1913, \$13,000 et en 1914, \$8,000. Les honoraires, frais d'enquête et divers ont coûté la ville, \$21,950.00. Les frais d'avocat, \$20,825. Qu'on fasse le total! Après l'enquête, une somme de \$13,452.27 fut remise au trésorier de la ville."

"L'Autorité" est administrée par la Cie l'Autorité Inc., Bureau: 162 rue St-Denis. Téléphone Est 893. La Compagnie d'Imprimerie Golin-Menard, Limitée, 41 rue Bonsecours, coin rue Champ de Mars, en est l'imprimeur.

Cartes professionnelles COURTIER

Ed. Lepage Limitée Agents Financiers 60, RUE NOTRE-DAME E, Montréal

FORTIER, BEAUVAIS & CIE Courtiers Membres de la Bourse de Montréal, 90 RUE ST-YVES-XAVIER

RODOLPHE FORGET Courtier et Banquier 83 RUE NOTRE-DAME OUEST

ARTHUR ECREMENT Notaire 99 RUE ST-JACQUES

GEORGES MAYRAND, M.P.P. Notaire Edifice Vercallon, 80 RUE ST-JACQUES

AVOCATS Perron, Taschereau, Rinfret, Vallée & Genest 11 PLACE D'ARMES

J. A. E. GRAVEL AVOCAT 83 CRAIG OUEST, Montréal.

Rodolphe Bédard Comptable-Icencé Vérificateur de comptes. Système-tique consultant. Administrateur de succession et liquidateur. Téléphone Bell Main 8787. SUIITE 606, EDIFICE SHAGVINSKY, 137 rue McGill. Montréal.

MORGAN & LAVERY AVOCATS-PROCEUREURS Edifice Transportation 130 RUE ST-JACQUES

RENE CHEREVERT Avocat Edifice de la Banque d'Ottawa 224 rue ST-JACQUES

RAINVILLE & GAGNON Avocats 100 RUE ST-JACQUES

FONTAINE & LABELLE Avocats Edifice La Presse, 81 RUE ST-JACQUES

DESSAULLES, GARNEAU & VANIER AVOCATS 86, RUE NOTRE-DAME OUEST

GORDIEN MENARD AVOCAT Tél. Main 6607. Bâsse Versailles, RUE ST-JACQUES

MEDECINS ET DENTISTES VOIES URINAIRES MALADIES DE LA VESSIE MALADIES VENERIENNES

Dr G. ARCHAMBAULT 616 rue St-Denis

Chateau Dupéré Terminals des Tramways. Rue Notre-Dame, Longue Pointe

LA COMPAGNIE SOLEX, Limitée IMPORTATEURS Entrepreneurs Electriciens, Lampes et Accessoires Electriciens.

CANADA STEAMSHIP LINES LIMITED VOYAGEZ PAR EAU VOYAGEZ CONFORTABLEMENT ET BENEFICIEZ D'UNE PLEINE SUITE DE SOUMIERS DANS NOS NAVIRES PALATIAUX

Ligne Montréal-Québec Service quotidien à 7 h. p.m. Ligne du Saguenay Départ de Québec le mardi, mercredi, le vendredi et le samedi à 8 h. a.m.

Service Rive Nord Les vapeurs partent de Québec deux fois par mois pour Harrington Harbor et les points intermédiaires. Pour toutes informations et billets adressez-vous à CANADA STEAMSHIP LINES, Limited, 89 Edifice Richelieu & Ontario, Montréal.

ST-DENIS

Rue St-Denis, Près Ste-Catherine
TROUPE DIAVOLO
VAUDEVILLE DE LUXE
et
VUES ANIMÉES

PARC SOHMER

OUVERT TOUS LES JOURS
Attractions extraordinaires
et la Bande du Parc.

Le mirage du nombre

A chaque instant, j'entends faire et refaire le calcul des effectifs énormes que les Alliés peuvent mettre en ligne. Tantôt, ce sont les immenses réserves encore intactes de la Russie que l'on suppose; tantôt, c'est l'appui imposant des divisions fraîches que le service obligatoire va fournir à l'Angleterre; tantôt encore, ce sont les vastes ressources dont dispose le recrutement italien.

Plus, nos ennemis font de même. A la mobilisation, ils avaient une avance considérable. Ils ont travaillé, non pas seulement pour la maintenir, mais pour l'augmenter. Ils avaient une supériorité incontestable en artillerie lourde. Loin de s'en contenter, ils ont accompli un effort formidable pour l'accroître.

Mais le nombre d'hommes n'est rien. Ce qui compte, c'est le nombre de combattants instruits, formés, encadrés; c'est, bien plus encore, la manière dont ils sont armés; c'est, en un mot, le nombre de fusils, de mitrailleuses, de canons, de gros canons surtout, que chacune des deux parties adverses peut dresser contre l'autre.

Depuis longtemps, on a cessé d'évaluer la force d'une flotte par le nombre des navires. Ce que l'on considère, dans l'appréciation de la valeur d'un dreadnought, c'est sa vitesse, l'épaisseur de sa cuirasse et le poids de sa bordée, c'est-à-dire la quantité d'acier que ses canons peuvent porter en un instant.

La vaillance surhumaine et l'abnégation sublime de nos troupiers ne sauraient empêcher la bataille moderne d'être un sauvagement et monstrueux besogne de destruction accomplie par une mécanique infernale.

Notre plus grand défaut

Routine des bureaux et routine du public

Les plus hauts personnages officiels ont inauguré la semaine dernière le tunnel de Rove, qui est une fraction du canal de Marseille au Rhône. La nécessité de relier le port de Marseille au Rhône est proclamée depuis un siècle; le premier projet de canal établi par les ponts et chaussées porte la date de 1820.

Une grande peusserie de l'Haère, travaillant les peaux de moutons et de chèvre, nous exposait dernièrement la situation suivante. La

défaut d'initiative. Le projet de loi national Latusphère des bureaux l'aggrave; mais il doit avoir ses racines dans le caractère français.

Ce n'est pas par routine administrative que les femmes suivent la mode en aveugles, sans considérer les convenances de leur type personnel, sans adapter la fantaisie des couturières à leurs imperfections ou à leurs avantages, et de belles déconvenues jaillissent de ces pantalons renflés quand on leur impose la jupe courte.

Nous ne sommes plus aux temps où la mère de famille se contentait de faire sa vaisselle, d'acheter du sucre, du café, du thé, de faire le ménage, de faire les courses, de faire les provisions.

Le gouvernement canadien complète la chaîne de ses chemins de fer.

Deux express, l'«Ouest National», et le «National Atlantique» mis en opération.

De QUEBEC A WINNIPEG.

Le voyageur faisant route par le «National» constatera que ce pionnier non seulement a tracé la voie mais encore a développé une région d'une fertilité extraordinaire et riche en ressources naturelles de toutes sortes.

Le voyageur faisant route par le «National» constatera que ce pionnier non seulement a tracé la voie mais encore a développé une région d'une fertilité extraordinaire et riche en ressources naturelles de toutes sortes.

Le voyageur faisant route par le «National» constatera que ce pionnier non seulement a tracé la voie mais encore a développé une région d'une fertilité extraordinaire et riche en ressources naturelles de toutes sortes.

Le voyageur faisant route par le «National» constatera que ce pionnier non seulement a tracé la voie mais encore a développé une région d'une fertilité extraordinaire et riche en ressources naturelles de toutes sortes.

de 16 millions d'acres, bonne à la culture et capable de recevoir des centaines et des centaines de mille colons.

Argent à prêter sur hypothèque \$5.000 à \$500.000

Taux d'Intérêt - 6% à 7% Terme - 3 à 5 ans

The Prudential Financial Society 162 RUE ST-DENIS Tel. EST 893

MONTREAL TRAMWAYS CO.

Table with tram routes and schedules including Lachine, Sault au Recollet et St-Vincent de Paul, Cartierville, etc.

The Merchants Bank of Canada

Etat du passif et de l'actif au 20 avril 1916.

Table with financial data for The Merchants Bank of Canada, including Passif and Actif sections.

RAPPORT DES AUDITEURS AUX ACTIONNAIRES DE THE MERCHANTS BANK OF CANADA

Le pont de Québec doit compléter. A Winnipeg, le Grand-Trois-Pacifique, se servant de la même gare Union, permet aux passagers d'atteindre directement Prince-Lupert, sur la côte du Pacifique.

Le pont de Québec doit compléter. A Winnipeg, le Grand-Trois-Pacifique, se servant de la même gare Union, permet aux passagers d'atteindre directement Prince-Lupert, sur la côte du Pacifique.

Le pont de Québec doit compléter. A Winnipeg, le Grand-Trois-Pacifique, se servant de la même gare Union, permet aux passagers d'atteindre directement Prince-Lupert, sur la côte du Pacifique.

Le pont de Québec doit compléter. A Winnipeg, le Grand-Trois-Pacifique, se servant de la même gare Union, permet aux passagers d'atteindre directement Prince-Lupert, sur la côte du Pacifique.

Le pont de Québec doit compléter. A Winnipeg, le Grand-Trois-Pacifique, se servant de la même gare Union, permet aux passagers d'atteindre directement Prince-Lupert, sur la côte du Pacifique.

Le pont de Québec doit compléter. A Winnipeg, le Grand-Trois-Pacifique, se servant de la même gare Union, permet aux passagers d'atteindre directement Prince-Lupert, sur la côte du Pacifique.

Le pont de Québec doit compléter. A Winnipeg, le Grand-Trois-Pacifique, se servant de la même gare Union, permet aux passagers d'atteindre directement Prince-Lupert, sur la côte du Pacifique.

Le pont de Québec doit compléter. A Winnipeg, le Grand-Trois-Pacifique, se servant de la même gare Union, permet aux passagers d'atteindre directement Prince-Lupert, sur la côte du Pacifique.

Le pont de Québec doit compléter. A Winnipeg, le Grand-Trois-Pacifique, se servant de la même gare Union, permet aux passagers d'atteindre directement Prince-Lupert, sur la côte du Pacifique.

Le pont de Québec doit compléter. A Winnipeg, le Grand-Trois-Pacifique, se servant de la même gare Union, permet aux passagers d'atteindre directement Prince-Lupert, sur la côte du Pacifique.

GRAND TRAMWAY... MONTREAL, TORONTO et L'OUEST... WAGONS-BUFFETS, salons et bibliothèques sur les trains de jour; wagons-lits Pullman, salons à l'électricité, avec lampes de lecture dans les lits, sur les trains de nuit.

MONTREAL - ALBANY - NEW YORK, D. & H. Co. - 89.00 a.m., 89.01 p.m. MONTREAL - BOSTON - SPRINGFIELD via C. V. Ry. - 87.45 a.m., 87.01 p.m. MONTREAL - OTTAWA - 87.15 a.m., 87.15 p.m. MONTREAL - SHIMMOBEE - LEMINGVILLE - 87.15 a.m., 87.15 p.m. BURBANK EN VILLE: 123 rue St-Jacques 781, Mét. 4885. Hôtel Windsor au car Bonaventure.

MONTREAL - ALBANY - NEW YORK, D. & H. Co. - 89.00 a.m., 89.01 p.m. MONTREAL - BOSTON - SPRINGFIELD via C. V. Ry. - 87.45 a.m., 87.01 p.m. MONTREAL - OTTAWA - 87.15 a.m., 87.15 p.m. MONTREAL - SHIMMOBEE - LEMINGVILLE - 87.15 a.m., 87.15 p.m. BURBANK EN VILLE: 123 rue St-Jacques 781, Mét. 4885. Hôtel Windsor au car Bonaventure.

MONTREAL - ALBANY - NEW YORK, D. & H. Co. - 89.00 a.m., 89.01 p.m. MONTREAL - BOSTON - SPRINGFIELD via C. V. Ry. - 87.45 a.m., 87.01 p.m. MONTREAL - OTTAWA - 87.15 a.m., 87.15 p.m. MONTREAL - SHIMMOBEE - LEMINGVILLE - 87.15 a.m., 87.15 p.m. BURBANK EN VILLE: 123 rue St-Jacques 781, Mét. 4885. Hôtel Windsor au car Bonaventure.

MONTREAL - ALBANY - NEW YORK, D. & H. Co. - 89.00 a.m., 89.01 p.m. MONTREAL - BOSTON - SPRINGFIELD via C. V. Ry. - 87.45 a.m., 87.01 p.m. MONTREAL - OTTAWA - 87.15 a.m., 87.15 p.m. MONTREAL - SHIMMOBEE - LEMINGVILLE - 87.15 a.m., 87.15 p.m. BURBANK EN VILLE: 123 rue St-Jacques 781, Mét. 4885. Hôtel Windsor au car Bonaventure.

MONTREAL - ALBANY - NEW YORK, D. & H. Co. - 89.00 a.m., 89.01 p.m. MONTREAL - BOSTON - SPRINGFIELD via C. V. Ry. - 87.45 a.m., 87.01 p.m. MONTREAL - OTTAWA - 87.15 a.m., 87.15 p.m. MONTREAL - SHIMMOBEE - LEMINGVILLE - 87.15 a.m., 87.15 p.m. BURBANK EN VILLE: 123 rue St-Jacques 781, Mét. 4885. Hôtel Windsor au car Bonaventure.

MONTREAL - ALBANY - NEW YORK, D. & H. Co. - 89.00 a.m., 89.01 p.m. MONTREAL - BOSTON - SPRINGFIELD via C. V. Ry. - 87.45 a.m., 87.01 p.m. MONTREAL - OTTAWA - 87.15 a.m., 87.15 p.m. MONTREAL - SHIMMOBEE - LEMINGVILLE - 87.15 a.m., 87.15 p.m. BURBANK EN VILLE: 123 rue St-Jacques 781, Mét. 4885. Hôtel Windsor au car Bonaventure.

MONTREAL - ALBANY - NEW YORK, D. & H. Co. - 89.00 a.m., 89.01 p.m. MONTREAL - BOSTON - SPRINGFIELD via C. V. Ry. - 87.45 a.m., 87.01 p.m. MONTREAL - OTTAWA - 87.15 a.m., 87.15 p.m. MONTREAL - SHIMMOBEE - LEMINGVILLE - 87.15 a.m., 87.15 p.m. BURBANK EN VILLE: 123 rue St-Jacques 781, Mét. 4885. Hôtel Windsor au car Bonaventure.

MONTREAL - ALBANY - NEW YORK, D. & H. Co. - 89.00 a.m., 89.01 p.m. MONTREAL - BOSTON - SPRINGFIELD via C. V. Ry. - 87.45 a.m., 87.01 p.m. MONTREAL - OTTAWA - 87.15 a.m., 87.15 p.m. MONTREAL - SHIMMOBEE - LEMINGVILLE - 87.15 a.m., 87.15 p.m. BURBANK EN VILLE: 123 rue St-Jacques 781, Mét. 4885. Hôtel Windsor au car Bonaventure.

E. P. DUNSBY, 170, Fairmont J. H. HARTE, 216, Laurier Ouest. Gervais & Frere 71, Oberrier. Demandez notre Crème BRIQUETTES à la Glace en BRIQUETTES. A. D. QUINTIN, 5140, Sherbrooke Ouest. P. DEMITRE, 4187, Ste-Catherine Ouest.

Tout ce qu'il faut pour voyager agréablement. Sacs de Voyages, Malles-Valises, etc. IL EST DE VOTRE PLUS GRAND INTERET, tant pour cette saison que pour plusieurs années à venir, de vous procurer IMMEDIATEMENT tout ce qu'il vous faut en fait de sacs et de malles.

LE BAZAR DU VOYAGE 452 STE-CATHERINE EST. IL EST PRUDENT D'EN PROFITER.

Le Souverain des Pianos sur le Marché Canadien. De tous les pianos fabriqués au Canada aujourd'hui sur le marché, le Heintzman & Co Grand est le meilleur.

Piano Heintzman & Co., Grand. est le plus capable actuellement de gagner et de retenir l'appréciation populaire, de même que de satisfaire aux plus rigoureuses exigences des connaisseurs.

Piano Heintzman & Co., Grand. Pour le ton, la touche, la perfection mécanique et le fini, le Heintzman & Co Grand est une révélation.

Piano Heintzman & Co., Grand. Voyez les différents modèles dans nos salles d'exposition ou écrivez pour obtenir un catalogue.

C.W. LINDSAY Limited 512 rue Ste-Catherine Ouest 394 rue Ste-Catherine Est MONTREAL 189 rue Sparks, Ottawa. 29, rue Des Forges, Trois-Rivières. 201-03 rue St-Jean, Québec.

C.W. LINDSAY Limited 512 rue Ste-Catherine Ouest 394 rue Ste-Catherine Est MONTREAL 189 rue Sparks, Ottawa. 29, rue Des Forges, Trois-Rivières. 201-03 rue St-Jean, Québec.

# L'ouvrier réclame à grands cris

**L'achèvement des travaux de l'aqueduc, ce qui comporte l'achat des terrains nécessaires à l'élargissement du canal et à la création des boulevards.**

Le Bureau de Contrôle — un seul membre dissident — vient d'adopter un rapport recommandant au Conseil de voter le montant nécessaire à l'expropriation des terrains requis pour l'élargissement du canal de l'aqueduc et la construction des boulevards.

Et le Conseil des Métiers et du Travail, saisissant la balle au bond, passa d'emblée une résolution portant en substance:

Puisque la réalisation du projet d'agrandir l'aqueduc et tout ce qui s'y rattache, au coût de \$3,000,000, permettrait à la ville de Montréal d'avoir un approvisionnement d'eau pure suffisant pour ses besoins, le pouvoir qu'il lui faut pour la distribuer, et de plus, la facilité de pourvoir à l'éclairage de ses rues, et puisqu'il en coûterait à l'heure qu'il est autant pour abandonner le projet que pour le compléter, le Conseil des Métiers et du Travail recommande le prompt achèvement de l'entreprise pour que les citoyens soient pourvus d'un système d'aqueduc, d'éclairage et de force motrice modernes.

Après le président Foster, qui a répondu aux critiques soulevées, le contrôleur Ainey a démontré à ses amis du Conseil des Métiers et du Travail que la Ville en est rendue au point qu'il lui faut à elle un aqueduc moderne et pourvoir en même temps à son propre éclairage; qu'il ne s'agit pas d'ergoter sur ce qu'il en coûterait en plus par cheval-vapeur, attendu qu'il est démontré que la Ville économiserait du fait de l'entreprise, une fois celle-ci terminée, la somme d'au moins \$500,000 par année, soit \$170,000 de charbon qu'il lui faut pour activer ses pompes de haut niveau, plus \$300,000 qu'elle paie pour l'éclairage, somme qui s'augmenterait de beaucoup si le "trust" de l'éclairage dont on parle depuis quelque temps devenait un fait accompli.

D'autre part, la "Presse" publie sur la question un article péremptoire dont nous détachons:

Le Conseil sera appelé incessamment à voter les sommes nécessaires pour donner suite à une décision prise et ratifiée, il y a longtemps, par plusieurs administrations municipales antérieures. Nul doute qu'il n'hésitera pas à endosser le rapport du Bureau des Commissaires, d'autant plus que le coût et les frais d'expropriation du terrain requis pour la construction des boulevards devront être remboursés, d'après la loi

4, Georges V, chapitre 73, section 40, par les propriétaires des immeubles qui auront front sur lesdits boulevards.

Pour avoir suspendu si longtemps l'exécution de ces travaux, la Ville a encouru des frais considérables, qui grossissent chaque jour, les entrepreneurs lésés ayant droit à des dommages. Il importe donc de mettre un terme à ces dépenses aussi inutiles qu'onéreuses.

Le parachèvement de l'oeuvre en question dotera Montréal d'un aqueduc modèle et d'un pouvoir hydraulique qui, tout en permettant à notre ville d'éclairer ses rues à bon marché, lui procurera un surplus d'énergie électrique rémunérateur. Il donnera, en outre, à la métropole du Canada deux magnifiques boulevards, qui ne lui auront rien coûté, attendu qu'ils auront été la conséquence naturelle, mais précieuse, de l'élargissement de l'aqueduc.

"Ne serait-il pas du dernier ridicule, après cela, — confiait au représentant de "L'Autorité" un membre du Conseil, et non le moins influent — de voir des membres de l'Administration municipale chercher en ce moment à mettre des entraves aux travaux d'agrandissement de l'aqueduc? A les entendre, il faudrait discontinuer ces travaux à l'exécution desquels la Ville a déjà dépensé plusieurs millions de dollars, et tout remettre le projet d'agrandissement à l'étude avec la perspective de l'abandonner peut-être définitivement pour permettre à d'autres ingénieurs de tracer de nouveaux plans.

"Aux objections qui ont été soulevées contre les plans actuels, le contrôleur Côté a d'ailleurs répondu d'une manière péremptoire.

"Montréal ne peut rester avec un service d'aqueduc insuffisant. Ce n'est plus le temps de discuter les plans, mais il s'agit d'en hâter l'exécution afin que nous ne soyons plus exposés à une disette d'eau comme celle qui, il y a une couple d'années, a causé de si cruels embarras à la population et fait par surcroît dégénérer en conflagrations désastreuses plusieurs incendies que les pompiers auraient pu éteindre en quelques minutes s'ils n'avaient manqué d'eau.

"Arrière les obstructionnistes!

"Que les travaux de l'aqueduc soient poussés avec une extrême vigueur!" Et là-dessus le personnage interviewé prit congé.

## Gazette rimée Dans l'Ouest, ma chère!

Respectueusement dédié aux belles promeneuses qui perdent le Nord, dans l'Ouest.

E. T.

Paris à le Bois de Boulogne  
On se ballade les bavards,  
Éléphants à l'eau de Cologne,  
Toute ville a ses boulevards,  
La nôtre à dû choisir sa sphère:  
Voilà comment, le samedi,  
Dans l'Ouest, toute l'après-midi,  
On va se promener, ma chère!

Vous avez la rage de mordre  
Le harpon des coudees voisins,  
Quand vous prend l'écrasant désordre  
Roulant vers les grands magasins,  
Là, sous chaque porte cochère,  
Les badauds, en outre, à la métropole  
Prendent des airs, font les coquets:  
C'est amusant, dans l'Ouest, ma chère!

Sur ce fleuve de fanfreluches,  
Dont on ignore les confins,  
On voit toutes les coqueluches  
S'offrir aux yeux des aigretins.  
Cela passe: Bonheur, Misère;  
Potiches de bouidors mondains,  
Et la gamme des muscadins...  
C'est Copurhic, dans l'Ouest, ma chère!

Sur vous l'on se mouche et l'on crache,  
Votre dos est comme un heurtiro,  
Et c'est sur vos pieds que l'on marche  
Pour ne pas "user" le trottoir.  
Ce flot roule vers la Chimère,  
Les sots écumeurs de canons,  
Les chercheurs de beaux rubans...  
— On n'en trouve que là, ma chère! —

Faut le pantalon "à mer haute";  
Cela vous pose à tout jamais,  
Pour être chic, faut ça sans faute;  
C'est idiot! mais c'est anglais.  
Dans l'Eden de la folle encre,  
Gardz Goodwin's on est étoffé;  
L'on potine et prend du café;  
Ah! qu'on est bien dans l'Ouest, ma chère!

Puis, si votre femme retardée,  
Et que Rose ne rentre pas,  
Qu'au nez vous monte la moutarde  
A tant attendre le repas;  
Il faut calmer cette colère,  
Samedi ne dure qu'un jour,  
Mais il est long comme toujours  
Quand vous êtes dans l'Ouest, ma chère! —



## Grenades

Il est sale.  
Il est laid.  
Il est triste.  
Il est malpropre.  
Il est dégoûtant.  
Il est condamné par l'hygiène.  
Qu? —  
Le pseudo-Monument.  
Quel Monument?  
L'école Saint-Jacques.  
C'est Saint-Denis et Sainte-Catherine.  
L'école sise dans un des trois coins les plus au centre de la métropole du Canada.  
L'école qui devrait être remplacée par un sky-scraper.  
L'école qui nuit au progrès des marchands canadiens-français en bloquant, en tuant un coin d'affaires.  
Le site de l'école est dangereux.

## Poussons sur le Tramway

Depuis qu'elle a réussi à conclure à New-York les arrangements financiers qui rendaient nécessaires les besoins de son entreprise, la compagnie des tramways ne va plus faire antichambre à l'hôtel de ville pour solliciter un nouveau contrat. Elle est devenue indépendante du public, auquel, du fond de leur cabinet, les gras directeurs de la compagnie font narquoisement un pied de nez. Et pendant que la compagnie se moque ainsi des contrôleurs et du conseil, les quartiers excentriques souffrent toujours de l'absence de service de tramway, certains quartiers sont soumis à un tarif exorbitant, et, dans le centre de la ville, c'est toujours, aux heures de la sortie des ateliers, un nombre insuffisant de voitures à la disposition de la classe ouvrière.

Les commissaires vont-ils tolérer longtemps cet état de choses? C'est à eux de faire sortir la compagnie de tramway de son antre et de la forcer à servir convenablement le public.

Si la compagnie ne veut plus de nouveau contrat qui la forcera de développer son réseau pour faire face aux besoins nouveaux, c'est au bureau de contrôle de la mettre à la raison.

Au besoin, que les contrôleurs prévoient un projet de contrat équilibré, qui assure au public un service convenable, sans créer d'injustice envers la compagnie, et, si celle-ci ne veut pas l'accepter, Montréal le lui fera imposer par la Législature.

CIVIS.

Quatre voies de tramways posées d'éléments disparates, il est senti au coin.  
Ces tramways empaleront quarante à cinquante élèves en de ces jours.  
Marchands canadiens-français, faites démolir cette école.  
Propriétaires, secouez votre torpeur.  
Propriétaires, on est à la veille de vous manger tout ronds, de vous ergozer.  
Propriétaires, vos taxes vont être doublées.  
Propriétaires, protestez donc.  
Propriétaires, levez-vous en masse et délégués des représentants à l'Hôtel de Ville.

Tant que nous tolérons des écoles sur du terrain valant quarante piastres le pied, nous serons un peuple d'abrutis, qui méritera d'être taxé jusqu'au trognon.

Saint-Sulpice a tort de laisser d'avantage cette école subsister dans cette partie commerciale canadienne-française. Un jour viendra, tôt ou tard, où le peuple demandera à grands cris que les pompiers de la rue Sherbrooke, à côté du Séminaire de Montréal soit taxés comme les autres.

Les messieurs du Séminaire devraient comprendre qu'il leur faut faire des sacrifices comme les autres. Montréal subit une crise financière inouïe. Pourquoi garde-t-on des écoles sur des terrains à des prix fabuleux? Il ne nous entre pas dans la tête que ce serait pour spéculer. Mais...

Nous ne savons pas quels sont les conseillers financiers des Messieurs de Saint-Sulpice. Mais ce ne sont sûrement pas de grands hommes.

Puisqu'on parle de changement à Québec. Pourquoi pas un cabinet comme celui-ci:

L'honorable Monsieur Tascheur premier ministre avec les ministres qui suivent, ou à peu près: Ministre des Terres: M. Tascheur. Secrétaire Provincial: J. N. Francoeur. Travaux Publics: Jos. Godbout. Procureur Général: Auguste Tessier. Trésorier Provincial: Walter Mitchell. Ministre de la Colonisation: Honoré Mercier. Ministre de l'Agriculture: J. W. Levesque. Voire: Antonin Galipeau. Ministres sans portefeuille: L'hon. E. Roberge, M. J. Edmond Robert (Rouville).

Quelle différence y a-t-il entre le parti conservateur et le parti libéral avec leurs programmes d'aujourd'hui? Il n'y en a pas. L'esprit des gens sensés, aux heures présentes, se porte vers les meilleurs hommes, les meilleurs administrateurs, et c'est de ce côté que devraient se concentrer tous nos efforts.

Les partis politiques en France, en Angleterre, en Belgique, au début des hostilités se sont empressés de mettre bas leurs querelles intestines respectives.

On a vu, en Belgique, les chefs du parti libéral et du parti socialiste entrer dans le cabinet catholique de M. de Broqueville.

En Angleterre, toutes les têtes des différentes classes se sont ralliées à M. Asquith.

Autour de M. Poincaré s'est formé un des plus formidables ministères que la France ait eus; com-

Certains critiques diront: "Mais il faut laisser les Belges ou les autres lâ-bas pour réparer les dommages, nettoyer les ruines, reconstruire les édifices". Très bien! Il en restera toujours assez pour parler ces ouvrages. Mais il arrivera ce qui arrive toujours après les grandes guerres chez les peuples qui ont beaucoup souffert, qui ont eu l'œil pour partage, il arrivera que beaucoup ayant tout perdu, ne voudront plus jamais retourner aux anciens foyers, soit par chagrin, soit par peur de l'avenir, soit empêchés par leurs femmes, par leurs enfants ou autres.

Envers et contre tous, un grand maître de Belges, de Français vient quand même. C'est à nous d'y voir si nous voulons que la province ait cinq millions de population d'ici à dix ans. Mais il faut du travail, l'aut de l'énergie, il faut se remuer, l'on mener cette grande cause à bon fin, nous suggérons un cabinet de coalition.

Vive la colonisation!  
C'est la prospérité pour le Québec.  
Que va-t-il faire pour la colonisation?  
Qui?  
Le fiston?  
Qui?  
Le gendarme?  
Titanasse David, parbleu!  
C'est là que l'on va le voir à l'oeuvre.  
Marchera-t-il sur les traces de son célèbre père, le bon sénateur David?  
Mystère!  
Problème!  
That's the question!  
Lisez "L'Autorité".  
C'est un journal de combat. Un journal qui dit la vérité.  
"L'Autorité" est un journal de progrès, un journal aux idées nouvelles.  
Plusieurs de nos idées, de nos suggestions ont été adoptées par le parlement comme par les conseils municipaux.  
Les annonceurs sont priés de prendre note que "L'Autorité" a un sou à une circulation considérable. C'est le journal français le plus lu, le samedi et le dimanche.  
"L'Autorité" est le défenseur des faibles. Il rend justice à tous. Libéral d'idées, il rend justice à tous nos hommes publics et aux partis politiques.

# Une ville qui se rebiffe

**Saint-Pierre-aux-Liens veut rejeter la prohibition, qui en cinq ans l'a conduit au bord de la ruine.**

## DOLEANCES D'UN CITOYEN

Saint-Pierre-aux-Liens, pour un grand nombre d'entre eux, 14 juin 1916.

M. le directeur de "L'Autorité", Montréal.

M. le directeur,

Après avoir fait, pendant cinq longues années, l'épreuve sérieuse et sincère des prétendus bienfaits de la prohibition, les citoyens de la ville de Saint Pierre aux Liens ont décidé qu'ils en avaient assez de ce régime qui a conduit leur ville aux portes de la banqueroute, et réclament leur droit d'exprimer de nouveau leur opinion, au moyen d'une consultation populaire.

Une requête à cet effet ayant été signée par plus de quatre-vingts contribuables, un bureau de votation sera tenu à Saint Pierre aux Liens, le 10 juillet prochain, dans le but de décider si le règlement de prohibition actuellement en vigueur sera abrogé ou maintenu.

La question à décider est d'une suprême importance pour la ville de Saint Pierre aux Liens. C'est l'autonomie de notre ville qui est en jeu.

A l'époque où la prohibition fut mise en vigueur, il y a cinq ans, à l'instigation du Révérend M. Desrosiers, la dette de la ville de Saint Pierre aux Liens était de \$52,000. Elle est aujourd'hui de \$156,000.

Les cotisations qui, en 1910, n'étaient que de 65 centimes par \$100, s'élevaient aujourd'hui à \$1.20, et la taxe scolaire est passée, en cinq ans, de 35 à 70c.

Plus de soixante et quinze maisons sont à louer, aujourd'hui, à Saint Pierre et les propriétaires fonciers appréhendent une crise définitive, en vue de l'accroissement démesuré des taxes et de la diminution des revenus. C'est la ruine

pour un grand nombre d'entre eux. La situation du commerce est encore plus précaire, du fait de la prohibition qui a mis nos marchands dans l'impossibilité de retenir leur clientèle. Celle-ci va s'approprier à Montréal, pour le plus grand bénéfice des marchands et des épiciers de Saint-Henri.

C'est vrai que nous avons eu l'honneur d'être la première ville du district de Montréal à jurer des bienfaits de la prohibition. C'est pour cela que nous avons en permanence des alambics clandestins en opération, dans les limites de notre cité, où la police a déniché, l'an dernier seulement, deux vastes établissements de contrebande de whiskey. Les contrebandiers n'ont pas été pincés, naturellement. Ils opèrent en paix depuis deux ans lorsqu'ils ont été priés d'aller s'établir ailleurs. Mais ils sont probablement demeurés chez nous, car ils s'y trouvent en sécurité.

En attendant, grâce à la prohibition, nos jeunes gens et nos hommes vont s'amuser à Montréal, et le soir on peut les voir, par bandes de dix à vingt s'entasser dans les ramways qui se dirigent vers la métropole.

C'est ce qui fait le désespoir des femmes et des mères de famille. Aussi les femmes sont-elles au nombre de ceux qui demandent le plus ardemment l'abolition de la prohibition, non pour avoir des hôtels et des buvettes, mais pour permettre aux honnêtes gens, qui ont l'honneur d'aller boire dans les bouges, de se procurer légalement et convenablement, dans des épiceries licencées, les boissons dont ils ont besoin et qu'ils se procurent ailleurs, sous le régime actuel.

Voilà en quelques mots la situation intolérable qui nous est faite, grâce à la prohibition, et il n'est pas étonnant que les gens sérieux songent à prendre des moyens énergiques pour y mettre fin.

Avant de terminer cette lettre, permettez-moi, M. le directeur, de vous parler aussi un peu d'événements récents:

A l'occasion de la convention méthodiste, tenue la semaine dernière à Smith's Falls, Ontario, et au cours de laquelle des résolutions ont été adoptées en faveur de la prohibition du tabac, de la bière, du vin, etc., le grand Synode de l'Eglise Anglicane canadienne a inauguré ses assises annuelles, à Toronto, en condamnant la prohibition sous toutes ses formes.

Aux cris de "Non, non", la majorité à la bifte du rapport du comité de tempérance, la clause approuvant la mesure prohibitive adoptée par le gouvernement d'Ontario et priant le gouvernement fédéral de décréter la prohibition par tout le pays.

Est-il besoin d'ajouter que l'attitude actuelle de l'Eglise Anglicane est en tous points conforme aux opinions exprimées par ses chefs hiérarchiques au Canada et en Amérique?

En 1913, devant la Commission Royale des Licences, en cette province, le chef de l'Eglise Anglicane, l'évêque Farthing s'est prononcé contre toute loi qui affecte la liberté des individus, considérant "qu'il devrait être possible à tous de se procurer légalement les boissons qu'ils désirent".

Si donc l'Eglise Anglicane ne veut rien avoir de commun avec l'Eglise Méthodiste, dont la prohibition est l'arme favorite de combat et de propagande, il est logique de se demander quel intérêt porte quelques membres du clergé catholique de cette province à se faire les alliés d'une secte religieuse dont les doctrines sont synonymes d'intolérance et d'hypocrisie.

Jacques LEBRUN.

## Les Québécois sont furieux

(Spécial à "L'Autorité") Québec, 16.

Il vient de se produire à Québec un épisode qui marque une date dans l'histoire de notre ville et de notre province; l'inauguration d'un service direct de trains rapides entre Québec et Winnipeg sur le chemin de fer Transcontinental National.

Il est étonnant que l'on n'ait pas fait plus de bruit autour d'un événement appelé à révolutionner la province de Québec. L'inauguration du service de trains rapides s'est faite le plus tranquillement du monde, sans aucun réclame, sans aucune cérémonie. Il y avait des années que le conseil municipal de Québec et la Chambre de Commerce demandaient cela. Arrive le grand jour et aucun de ces corps n'est informé.

Les Québécois sont encore une fois furieux. En gens orgueilleux, entretenant d'eux-mêmes la meilleure opinion, ils aiment qu'on leur rende hommage, et c'est toujours le contraire qui se produit. Tout le monde semble s'être combiné avec M. Bonar Law, ministre des colonies, pour tenir les Québécois en peu haute estime, ainsi qu'on l'a vu lorsque notre conseil municipal envoya cette requête en faveur des "blessés" de l'Ontario.

Les Québécois aiment les fêtes, les parades, les démonstrations. Prenant au mot cette parole d'un gouverneur anglais que les Canadiens-français sont un peuple de gentilshommes, les Québécois se croient, eux, la fleur de la gentilhommerie. D'où cet amour déordonné pour les "pageants", les processions, toutes choses qui ne rapportent pas gros et ne créent pas dans le monde une très forte impression. C'est pourquoi sans doute le gouvernement du Dominion, lorsqu'il inaugure un chemin de fer, ne le proclament pas à cor et à cri aux Québécois, vu que les chemins de fer sont surtout à l'intention des gens qui voyagent et qui travaillent, et que le Québécois croit sa ville trop au-dessus de tout pour voyager et se pense trop gentilhomme pour travailler, laissant cela à des vilains comme les Mont-réalis.

Les trains du Transcontinental partent de la gare du Palais, qui est aussi celle du Pacifique Canadien. Dans quelques jours, ils partiront de la gare Union, tout à côté de l'ancien, et qui l'on va terminer sous peu.

Voici une gare mal nommée. Il est faux de dire que c'est bien une gare Union que nous allons avoir, puisque deux chemins de fer seulement auront accès. Les trains du Canadien-Nord continueront de se servir de la vieille mesure de la rue Saint-André et ceux du "Quebec Railway" n'auront aussi que la pittoresque gare de la rue Saint-Paul. Espérons qu'avec la completion du chemin de fer Québec et Saguenay, on verra faire des arrangements qui permettront aux trains de ce chemin de fer d'arriver à notre gare Union.

VIEUX ROUGE.

## NOS SYMPATHIES

"L'Autorité" présente ses sympathies à la famille Loranger dans l'effroyable malheur dont celle-ci vient d'être frappée par la disparition soudaine du notaire Maurice Loranger, qui comptait à Montréal tant d'amis que lui avaient acquis ses qualités de coeur et d'esprit.

Les félicitations sont dues à l'échevin Mayrand.

Il faut féliciter l'échevin Mayrand de la longue et courageuse lutte qu'il a entreprise contre les abattoirs, qui sont devenus le fléau de Montréal, et qui ne toléreraient nulle part ailleurs, pas même à Pékin, où les Chinois, à défaut d'intervention des autorités, s'empresseraient d'y mettre le feu.

Le Bureau de Contrôle a enfin entendu les réclamations de l'échevin Mayrand. Il bouge. Espérons que cette fois il va en finir avec ces foyers de peste!

**PARC KING EDWARD**  
(ILE GROSBOIS)  
Ouvert au public les Samedis et Dimanches.  
Le plus bel endroit où passer une journée agréable et amusante. Les traversiers "Impérial" et "White Star" partent du quai au bas de l'avenue Pie IX, à Maisonneuve, à 9 hrs a.m. Durant l'après-midi, à toutes les heures, à partir de 1 hr jusqu'à 9 hrs du soir. Passage aller et retour, y compris l'admission au Parc, 25 cents. Enfants âgés de moins de 12 ans, 15 cents.

**HOTEL BOUILLON**  
Grand Banquet d'Ouverture à 8 h. 30, ce soir, samedi

**M. Fred Bouillon**  
a le plaisir d'annoncer que ses convives entendront ce programme musical par:

RESININI ..... Ténor  
NOVELLI ..... Baryton  
JETHERSTONE ..... Contralto  
LEYDEN ..... Mezzo Soprano  
PAUL FEBRONIE ..... Soprano  
ARTHUR DUFRESNE ..... Ténor  
RAINVILLE ..... Chanteur de genre